



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

JUILLET

### LE 03 JUILLET 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 03 juillet 2017 au 837, 8<sup>e</sup> Rang, Saint-Sylvère, à 20 h.

Sont présents les conseillères et le conseiller suivants:  
Madame Chantale Beaudoin    Madame Johanne Bergeron  
Madame Johanne Morissette    Monsieur Claude Beaudoin  
Madame Caroline Breault

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Adrien Pellerin.

Est également présente : Caroline Poirier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

Est absente la conseillère suivante : Madame Lise Ouellette

2017-07-132

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil municipal pour adoption.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Johanne Bergeron et résolu :

Que le Conseil municipal adopte l'ordre du jour, avec les ajouts suivants au point varia :

1. Contrat d'embauche – Directrice générale
2. TECQ 2017 – Appel d'offres – Champ de polissage

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-133

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 05 JUIN 2017

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Saint-Sylvère tenue le 5 juin 2017 a été remise à chaque membre du Conseil;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Johanne Morissette et résolu :

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal.

Que ce procès-verbal soit adopté tel que soumis

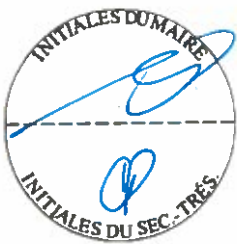
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le maire, monsieur Adrien Pellerin, effectue le suivi des procès-verbaux.

### DEMANDES DE L'ASSEMBLÉE

Aucune demande de l'assemblée n'est formulée lors de cette période.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

### RAPPORT DES DÉLÉGUÉS

#### BIBLIOTHÈQUE

La conseillère, madame Chantale Beaudoin dépose le rapport annuel 2016-2017 du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

#### COMITÉ CULTUREL

La conseillère, madame Chantale Beaudoin effectue le suivi de la dernière rencontre et remet le compte-rendu du 12 juin 2017. Elle fait part de l'appel de projets au fonds culturel 2017 et invite la population aux Jeudis en chansons à Saint-Sylvere le 13 juillet 2017.

#### COMITÉ OMH

La conseillère, madame Johanne Morissette, effectue le suivi de la dernière rencontre en mentionnant que l'appartement vacant a été loué et qu'il n'y a plus de date butoir pour les regroupements. La prochaine rencontre est prévue pour le 21 août 2017.

#### LOISIRS COLLECTIFS

La conseillère, madame Caroline Breault effectue le suivi de la dernière rencontre. Elle mentionne que c'est la coordonnatrice adjointe qui supervise les OTJ (camps de jour) et que la programmation de l'automne et de l'hiver est en travail.

Il a également été question de demander aux organismes de se prendre à l'avance pour le soutien à la rédaction des projets afin d'avoir un soutien de qualité.

Le comité fera un suivi avec les loisirs pour l'organisation d'une course à pied/à vélo afin de créer un événement rassembleur. Finalement, le comité envisage la création d'un rallye inter-village pour une prochaine année.

#### COMITÉ DES LOISIRS ST-SYLVÈRE

Le conseiller, monsieur Claude Beaudoin, mentionne qu'il y a eu de la pluie pour la vente de garage et que le comité se prépare à commander l'équipement manquant pour les jeux d'eau.

### MRC DE BÉCANCOUR

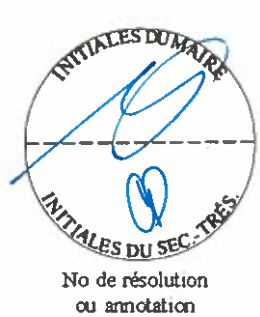
Le maire, monsieur Adrien Pellerin, mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 05 juillet 2017.

### DÉPÔT LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION, DE LOTISSEMENT ET D'ENVIRONNEMENT – JUIN 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim dépose la liste des permis de construction, d'environnement et de lotissement pour le mois de juin 2017.

### CORRESPONDANCE – JUIN 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim présente la correspondance du mois de juin 2017 en indiquant que ces documents sont disponibles au bureau de la Municipalité.



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

2017-07-134

### COMPTES DE JUIN 2017

CONSIDÉRANT que la liste des comptes à payer du mois de juin 2017 de la Municipalité de Saint-Sylvère comportant une page, totalisant 81 185.03 \$, est soumise aux membres du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim certifie que la Municipalité possède les crédits budgétaires nécessaires au paiement de ces factures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Chantale Beaudoin et résolu :

Que les comptes énumérés sur ladite liste jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour le mois de juin 2017, soient acceptés et payés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-135

### DÉROGATION MINEURE – FERME VOLMEC

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par Ferme Volmec, localisée comme suit :

557, 6<sup>e</sup> Rang Saint-Sylvère  
Lot 348 partie  
Matricule 9822-39-7515

CONSIDÉRANT que le requérant projette d'augmenter le nombre d'unités animales et que, ce faisant, celui-ci ne respectera plus les distances séparatrices;

Considérant que la distance séparatrice réglementaire est de 102 mètres et que celui-ci demande 74 mètres.

CONSIDÉRANT que les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), suite à leurs rencontre du 31 mai 2017, recommandent au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure, telle que présentée;

CONSIDÉRANT que le voisin Monsieur Mario Jobin consent au projet de construction d'un poulailler, chez Volmec Inc., 557, rang 6, Saint-Sylvère

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Claude Beaudoin et résolu :

Que la présente demande de dérogation mineure soit approuvée et ce pour les motifs évoqués précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-136

### DÉROGATION MINEURE – MONSIEUR JUSTIN PROVENCHER

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par Monsieur Justin Provencher, localisée comme suit :

461, route de l'école Saint-Sylvère  
Lot 501-24  
Matricule 0424-90-3575

CONSIDÉRANT que le requérant projette la construction d'un bâtiment accessoire (garage) avec empiètement dans la cour avant



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

CONSIDÉRANT que les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), suite à leurs rencontre virtuelle du 21 juin 2017, recommandent au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure, telle que présentée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Chantale Beaudoin et résolu :

Que la présente demande de dérogation mineure soit approuvée et ce pour les motifs évoqués précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### PARC DES LOISIRS : DEMANDE D'UN CITOYEN

CONSIDÉRANT que l'administration municipale a procédé à l'installation de panneaux, aux terrains de loisirs et parcs, interdisant l'accès aux véhicules hors route;

CONSIDÉRANT que monsieur Sylvain Thibault, citoyen, demande de laisser la libre circulation des véhicules hors routes sur les terrains de loisirs et parcs, et qu'il dépose une pétition à cet effet;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil n'ont pas été consultés avant l'achat et l'installation desdits panneaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Claude Beaudoin et résolu :

Que la Municipalité retire les panneaux, aux terrains de loisirs et parcs, interdisant l'accès aux véhicules hors routes;

Un vote est demandé sur la proposition. 3 votes pour, 2 votes contres.

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

### FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – CONGRÈS 2017

Ce point sera reporté à une prochaine séance du conseil.

### COMITÉ DE PILOTAGE DE LA DEMARCHE COMMUNE DES MUNICIPALITES EN FAVEUR D'UNE DEROGATION AU RPEP – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE

CONSIDÉRANT la demande de participation financière pour défendre les sources d'eau potable par le comité de pilotage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Claude Beaudoin et résolu :

Que la Municipalité n'octroie pas d'aide financière au comité de pilotage de la démarche commune des municipalités en faveur d'une dérogation au RPEP;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### PROJET OLEODUC ENERGIE EST – POSITION DE LA MUNICIPALITE

CONSIDÉRANT les démarches de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) dans le projet d'Oléoduc Énergie Est de Trans Canada;

2017-07-137  
DROIT DE VETO

Les Éditions Juridiques F.D. Farnham (Québec) - 1-800-363-9251 - www.fdqc.ca - No. F030

2017-07-138

2017-07-139



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Breault et résolu :

D'appuyer la résolution CA-2017-06-01/16 de la FQM relative à sa position sur le projet Oléoduc Énergie Est Trans Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-140

### FESTIVAL DU BLE D'INDE DE SAINT-CELESTIN – DEMANDE D'AUTORISATION

CONSIDÉRANT que l'activité la « Randonnée de vélo » organisée par le Festival du Blé d'Inde de Saint-Célestin aura lieu le 29 juillet 2017 et propose un trajet qui passe sur le territoire de la Municipalité de Saint-Sylvere;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Bergeron et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Sylvere autorise les participants à l'activité "la Randonnée en vélo" à circuler sur son territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-141

### MOISSON MAURICIE/CENTRE DU QUEBEC – DEMANDE DE CONTRIBUTION

CONSIDÉRANT la demande de contribution de Moisson Mauricie/Centre Du Québec;

CONSIDÉRANT que le montant du soutien financier a été établi en fonction du nombre de demandes d'aide alimentaire auquel l'organisme membre de Moisson Mauricie Centre-Du-Québec desservant la Municipalité, répond chaque année;

CONSIDÉRANT que le montant pour 2017 a été établi à 33.60 \$

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Johanne Bergeron et résolu :

Que la Municipalité autorise une dépense et le paiement au montant de 33.60 \$ à Moisson Mauricie/Centre-Du-Québec pour l'année 2017 en guise de contribution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-142

### TECQ 2017 – APPEL D'OFFRES – PAVAGE DE LA ROUTE DU 16<sup>E</sup> RANG

CONSIDÉRANT l'offre de service reçu en date du 19 juin 2017 par Monsieur Jean Beauchesne, ingénieur chez WSP Canada INC. pour la préparation des plans et devis et la surveillance partielle des travaux de pavage de la route du 16<sup>e</sup> Rang sur une longueur approximative de 640 mètres au coût de 1 950.00 plus taxes;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Johanne Morissette et résolu :

Que le conseil municipal autorise le maire et la directrice générale par intérim à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Sylvere ladite entente et tout autre document jugé utile ou nécessaire pour donner plein effet à ce que prescrit la présente résolution.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

2017-07-143

De demander à la firme WSP Canada Inc. de procéder à l'appel d'offres pour la réalisation des travaux, le tout, conditionnel à l'approbation de la programmation de travaux de la TECQ par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) et le Ministère des Transport de la Mobilité Durable et Électrification des Transports (MTMDET);

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### MESURES D'URGENCE – REPARATION DE PONCEAUX

CONSIDÉRANT les pluies diluviennes qui sont tombées le ou vers le 21 juin 2017;

CONSIDÉRANT que trois (3) ponceaux ont été endommagés et que ces bris enclavaient des citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Breault et résolu :

D'entériner les dépenses autorisées par le maire pour la réparation desdits travaux au montant d'environ 4 200 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-144

### GAUDREAU ENVIRONNEMENT – LOCATION DE TOILETTES MOBILES

CONSIDÉRANT le besoin de louer une toilette mobile pour la tenue des Jeudis en chansons au Parc des Générations le 13 juillet 2017;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a décidé d'ouvrir la « cabane de la patinoire » pour donner un accès aux toilettes durant la saison estivale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Claude Beaudoin et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Sylvere autorise la location d'une toilette mobile standard du 12 juillet au 12 août 2017 (soit 1 mois) avec vidange hebdomadaire au coût d'environ 150 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-145

### TECQ - PROJET EAUX USÉES – CERTIFICAT D'AUTORISATION

CONSIDÉRANT le projet de déphosphatation dans le traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT que pour la réalisation des travaux, un certificat d'autorisation du ministère du développement durable, environnement et lutte contre les changements climatiques est nécessaire (MDDELCC);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Breault et résolu :

Que la Municipalité s'engage à :

- respecter les exigences de rejet;
- mettre en œuvre le programme de suivi;
- aviser le MDDELCC (installation privée) ou le MAMOT (ouvrage municipal) dès que les résultats ne respectent pas les exigences ou lors d'un déversement ou de toute autre situation pouvant avoir un impact sur l'environnement;



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

No de résolution  
ou annotation

- transmettre les résultats du programme de suivi au MDDELCC dans le cas d'un projet privé, le cas échéant, ou au système SOMAE dans le cas d'un projet municipal;
- transmettre la mise à jour du chapitre 2 du Cahier des exigences de la station d'épuration si le projet inclut des modifications au mode de fonctionnement ou à la capacité de la station d'épuration municipale.
- conclure un contrat d'entretien avec une firme compétente en la matière
- mandater un ingénieur pour produire le guide d'utilisation ou manuel d'exploitation des équipements de traitement et à en fournir un exemplaire au MDDELCC au plus tard 60 jours après leur mise en service.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-146

### RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 286 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME #246

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été remis à tous les membres du Conseil municipal et que ceux-ci déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Bergeron et résolu :

D'adopter le Règlement numéro 286 modifiant le règlement du plan d'urbanisme #246.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-147

### RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 287 MODIFIANT RÈGLEMENT DE ZONAGE #247

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été remis à tous les membres du Conseil municipal et que ceux-ci déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Claude Beaudoin et résolu :

D'adopter le Règlement numéro 287 modifiant le règlement de zonage #247.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-148

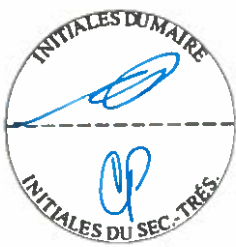
### RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 288 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT #248

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été remis à tous les membres du Conseil municipal et que ceux-ci déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Chantale Beaudoin et résolu :

D'adopter le Règlement numéro 288 modifiant le règlement de lotissement #248.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

2017-07-149

### RÈGLEMENT DE CONCRODANCE NUMÉRO 289 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET LES CERTIFICATS #250

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été remis à tous les membres du Conseil municipal et que ceux-ci déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Morissette et résolu :

D'adopter le Règlement numéro 289 modifiant le règlement sur les permis et les certificats #250

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-150

### RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 290 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION #251

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été remis à tous les membres du Conseil municipal et que ceux-ci déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Breault et résolu :

D'adopter le Règlement de concordance numéro 290 modifiant le règlement sur les conditions d'émission de permis de construction #251.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-151

### JEUX D'EAU

CONSIDÉRANT l'installation de jeux d'eau au terrain des loisirs;

CONSIDÉRANT les besoins d'aménagement autour des jeux d'eaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Chantale Beaudoin et résolu :

D'autoriser le maire à faire des démarches auprès de la Commission Scolaire de la Rivieraine afin d'obtenir l'autorisation d'aménager une partie de leur terrain situé près des jeux d'eau.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-152

### CONTRAT D'EMBAUCHE – DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT la vérification des références et des antécédents judiciaires de Mme Sophie Millette;

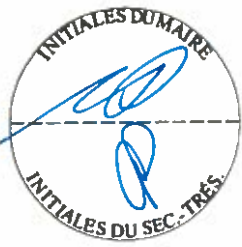
CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du projet de contrat de travail de la directrice générale, modifié et approuvé;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Caroline Breault et résolu :

D'autoriser le maire à signer le contrat de travail, tel que présenté et modifié par les élus, avec Mme Sophie Millette.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.





## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

No de résolution  
ou annotation

2017-07-153

### TECQ 2017 – APPEL D'OFFRES – CHAMP DE POLISSAGE

CONSIDÉRANT le projet de déphosphatation dans le traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT qu'un champ de polissage doit être aménagé avant la réalisation des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Bergeron et résolu :

De demander à la firme Grand conseil Waban Aki de procéder à l'appel d'offres pour la réalisation du champ de polissage, le tout, conditionnel à l'approbation de la programmation de la TECQ par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) et le Ministère des Transport de la Mobilité Durable et Électrification des Transports (MTMDET).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient la période de questions prévue à l'article 150 du Code municipal du Québec RLRQ, c. C-27.

Les citoyens présents s'informent sur le suivi donné au dossier de l'article 59 de la CPTAQ ainsi que sur l'installation et les heures de fonctionnement des jeux d'eau.

2017-07-154

### LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour de la séance étant épuisé;

Il est proposé par Madame Johanne Morissette et résolu :

Que le conseil municipal lève la séance à 21 h 15.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Adrien Pellerin  
Maire

Caroline Poirier  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière par intérim

Je, Adrien Pellerin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. **Cependant**, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro 2017-07-137 pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du Code Municipal.

ADRIEN PELLERIN  
Maire